

plus considérable que celle de la circulation des billets de nos banques incorporées, il devient évident que ces placements au dehors peuvent également être considérés comme une soupape de sûreté quand, par suite de leur abondance, une partie des capitaux ne peut trouver sur place un emploi désirable et avantageux.

La Banque de Montréal ne considère pas comme emploi désirable les prêts à demande sur titres et valeurs, c'est-à-dire qu'elle ne veut en aucune façon encourager les spéculations de bourse. Autant elle est prête à accorder au commerce et à l'industrie son plus sérieux appui, — une augmentation de \$3,500,000 au chiffre des escomptes et prêts courants le prouve, — autant il lui répugne de mettre ses capitaux au service du jeu de la spéculation.

“ Les prêts et escomptes de toutes les banques, ” dit le gérant général, M. Clouston, “ ont augmenté durant l'année, de \$34,000,000, mais de ce montant \$9,000,000 représentent l'augmentation des prêts à demande, une sorte de prêts que ne fait pas cette Banque. ”

Et plus loin, continuant ses remarques, il ajoute, après avoir passé en revue les éléments de la prospérité dont jouit le Canada :

“ Le seul trait vraiment contraire qui soit en vue, est l'augmentation excessive de \$9,600,000 dans les prêts à demande ; la plupart de ces prêts, je le crains, sont dus à des opérations de spéculation, dont un certain nombre de valeur douteuse. ”

Ces remarques sont venues à propos ; ceux qui ont lu nos dernières revues financières savent à quoi s'en tenir à ce sujet. Le goût de la spéculation s'est accentué et la création de Bourses spéciales pour les transactions sur actions de compagnies minières en est une preuve évidente. Les banques soucieuses de leurs intérêts et de ceux de leurs

clients pourront méditer avec profit les paroles du gérant-général de la Banque de Montréal qui, avec raison, croit qu'une institution financière sérieuse doit refuser son aide aux opérations spéculatives.

A un autre point de vue, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les remarques présentées aux actionnaires par M. Clouston.

Nous avons été les premiers et, pendant quelque temps, les seuls, croyons-nous, à élever la voix contre le projet d'établissement d'un Hôtel des Monnaies au Canada. Depuis lors, nombreux ont été les opposants, multiples et solides aussi les arguments invoqués contre le projet. M. Clouston nous en donne aujourd'hui de nouveaux qui impressionneront fortement le gouvernement d'ailleurs peu favorable à la mesure projetée.

Nous pensons que la lecture des observations présentées à l'assemblée par le Vice-Président causera un sentiment de satisfaction générale, car il constate — et personne n'est mieux placé pour en bien juger — le développement progressif du Canada au milieu de la prospérité générale.

Le rapport de la Banque de Montréal parle de lui-même ; les résultats de l'exercice écoulé sont ceux qu'on pouvait espérer de notre plus forte et de notre plus ancienne institution financière, dans les circonstances de concurrence et de baisse dans les taux de placement qui s'accusent chaque jour davantage. Mettre ces résultats en évidence, c'est faire l'éloge de ceux qui, à quelque degré que ce soit, ont concouru à les obtenir.

**Il n'y a pas, dans le monde entier, un article se classant parmi les articles de commerce qui ne puisse pas être annoncé avec profit.**